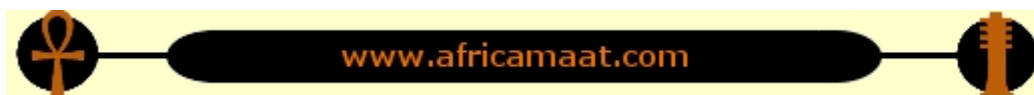


Esclavage : les ports français se souviennent.



Nantes, Bordeaux, La Rochelle, Le Havre face à la première commémoration de l'abolition.

► Les Echos 05/05/06 : J. Claude Hazera

Aujourd'hui, dans les ports français qui bâtirent une partie de leur fortune sur la traite des esclaves, vivent des Noirs. A l'échelle nationale, ces communautés ont fini par obtenir du président de la République qu'on « honore le souvenir des esclaves et commémore l'abolition de l'esclavage » le 10 mai, pour la première fois cette année. Elles font aussi pression depuis plus ou moins longtemps et avec plus ou moins d'intensité sur les maires pour que les villes les plus directement concernées se penchent officiellement sur cette grosse tache qui marque leur histoire. Logique.

Certains Antillais y sont particulièrement attentifs en tant que descendants d'esclaves. Toujours logique. « Certains Africains, eux, ne savent pas très bien s'ils ne sont pas descendants de négriers », précise Denis Tillinac. En effet, quand les navires européens arrivaient sur les côtes d'Afrique pour échanger leurs marchandises « de traite », étoffes, fusils anglais, alcools, métaux, quincaillerie, contre la cargaison humaine qu'ils iraient vendre aux Antilles ou à la Réunion avant de revenir en France chargés de sucre ou autres denrées tropicales, ils troquaient avec des « fournisseurs » locaux.

Le quatuor de la traite

Si l'écrivain et éditeur Tillinac est savant sur ce thème, c'est parce qu'il doit remettre le 10 mai au maire de Bordeaux le rapport de la commission qui travaille sous sa présidence depuis plusieurs mois. Tillinac n'est pas bordelais, mais il a d'autres références. Il a été étudiant dans cette ville où il se faisait même traiter de « négrier » par un copain sénégalais, preuve que la mémoire n'a jamais été totalement enfouie. Et puis il aime l'Afrique, c'est bien connu, et il aime Chirac « qui était député de son village, ami de son père ». Alors quand Hugues Martin, le successeur d'Alain Juppé à la mairie, a eu besoin d'une personnalité pour diriger cette commission, il a accepté.

Si l'on s'en tient aux quatre villes qui formèrent, d'après l'historien Eric Saugera, le « quatuor majeur de la traite française », c'est Nantes, premier port négrier et de loin, qui, logiquement, commença la première à fouiller son passé sous la pression d'une association dirigée par un Martiniquais, Octave Cestor, aujourd'hui adjoint au maire à l'occasion du passage de la ville à gauche en 1989. Point fort symbolique : une exposition, « Les Anneaux de la mémoire », qui fut visitée par 400.000 personnes en 1994.

La réaction fut plus tardive à Bordeaux, où pourtant la proportion de population noire est, dit-on, particulièrement importante aujourd'hui à cause notamment des relations privilégiées de la ville avec l'Afrique pendant toute la période coloniale. Coup de semonce : les 3,7 % raflés

au premier tour des dernières municipales par la liste de Karfa Diallo, Français originaire du Sénégal et activiste en chef de cette revendication mémorielle dans la ville.

A La Rochelle, où la proportion de Noirs dans la population semble très inférieure, c'est l'ancien maire Michel Crépeau, radical de gauche, qui a pris assez tôt, dit-on aujourd'hui, l'initiative de mettre en lumière cet aspect du passé de la ville dans le musée du Nouveau Monde, un des plus visités. Au Havre, où la pression commence seulement à monter, la mairie, dirigée par Antoine Rufenacht (UMP), a préféré pour le moment s'intéresser à l'histoire de l'immigration qui va bientôt donner lieu à l'ouverture d'un musée à Paris (voir « Les Echos week-end » du 27 janvier).

« Malaise mémoriel »

Le bon équilibre n'est évidemment pas facile à trouver pour les maires entre une minorité « *mal dans sa peau* » et une majorité de la population qui, deux cents ans après, « *au mieux s'en fout, au pire risque d'être agacée* », comme le résume Tillinac avant d'ajouter, pour insister sur le nombre d'années et de générations qui nous séparent des événements : « *si on me disait qu'un de mes ancêtres a été un grand gangster au XVIIIe siècle cela m'amuserait plutôt* ».

Pour autant Tillinac ne nie pas du tout la nécessité de cette psychanalyse du passé. Il évoque, en particulier pour les Antillais, « une vraie difficulté de vivre » qui mérite qu'on fasse quelque chose. A Nantes, Octave Cestor lui fait écho en disant que sa motivation c'est d'« *aider ses compatriotes à se libérer mentalement de cette oppression* ». Au Havre, Marc Migraine, conseiller municipal UDF, arrive à la même intuition par d'autres voies. Lui organise le 11 mai - la date est un hasard - une conférence-débat sur le thème « Etre noir et français » qu'il a eu envie de monter après la crise des banlieues. Il a le sentiment que le « public est le même, que les sujets se rejoignent et qu'une insuffisante réflexion sur l'histoire suscite les rancœurs ».

Si on est d'accord sur l'intérêt de faire quelque chose, reste à savoir quoi. S'agit-il d'informer sur un passé occulté ou de manifester une « repentance ». A force de repentances, la France vit dans un vrai « malaise mémoriel », estime Tillinac. Oui, mais si on s'en tient à la connaissance, que ne sait-on pas et qu'il faudrait encore fouiller ? L'existence et le principe du « commerce triangulaire », beaucoup de Français en ont entendu parler à l'école. Pour ce qui concerne Bordeaux, Tillinac, dont la commission a, entre autres, passé en revue l'état des connaissances existantes, conteste l'idée qu'on ne saurait pas.

A l'appui de sa thèse, on peut renvoyer au livre d'Eric Saugera qui fait référence. On y trouve, en annexe, la liste, exhaustive semble-t-il, de toutes les expéditions négrières bordelaises avec le nom du bateau, celui des armateurs et celui du capitaine ! Qui veut savoir peut savoir. Il n'en est sans doute pas de même dans des ports où l'armement pour la traite a été moins notoire. Au Havre, Marc Migraine estime que ce n'est pas une évidence. Elle ne l'est sans doute pas non plus à Honfleur, Saint-Malo ou dans d'autres ports français où l'on a, à un moment ou un autre, armé à la traite.

Que découvre-t-on en se plongeant ou en se replongeant dans les livres sur le sujet ? Le caractère non seulement officiel mais officiellement encouragé de cette activité pendant des décennies. Après une première période où on a tenté d'exploiter les possessions françaises aux Antilles avec des « engagés » français sous contrat de trois ans, le développement des grandes cultures et notamment de celle de la canne à sucre ont rendu « indispensable »

l'apport massif d'une main-d'oeuvre servile (là où la canne ne s'est pas développée, par exemple dans l'archipel des Saintes, il n'y a pratiquement pas eu d'esclaves).

L'Etat édicte en 1685 l'épouvantable « Code noir » qui fonde juridiquement la traite et l'esclavage dans les colonies. De plus, il encourage par des primes - âprement discutées - les armateurs à approvisionner les colons. Il mettra même un temps certain à réprimer sérieusement l'activité des négriers quand elle aura cessé d'être officielle. Il faudra attendre 1848 pour que l'esclavage soit définitivement et officiellement aboli partout.

Au titre des curiosités, on conseillera aussi dans le livre de Saugera la lecture du chapitre sur les Noirs en Guyenne. S'ils étaient destinés avant tout aux colonies, certains Noirs ou mulâtres arrivèrent quand même à Bordeaux : domestiques que des capitaines avaient acquis pour leur propre usage ou que des colons ramenaient à l'occasion de leur séjour en France, esclaves envoyés en « formation », cuisiniers par exemple, ou encore enfants destinés à amuser les dames quand il ne s'agissait pas des descendants des colons ou des capitaines. Bien que relativement peu nombreux, ces Noirs gênaient manifestement.

Ils gênaient d'abord sur le plan juridique puisque, depuis un édit de 1315, tout esclave entrant sur le territoire français devenait libre ! Le Code noir ne s'appliquait que dans les colonies. Mais la gêne allait plus loin, engendrant tout un dispositif de police heureusement peu respecté qui, pendant un temps, obligeait le colon arrivant à Bordeaux à « déposer » son esclave dans une prison spéciale.

On touche là à un des aspects importants du débat sur l'esclavage et la colonisation. « C'est l'esclavage qui a fait basculer l'image du Noir dans celle du nègre, estime Tillinac. Un complexe de supériorité à leur égard est né du fait qu'ils étaient taillables et corvéables à merci. » Autrement dit, « l'esclavage a nourri le racisme », comme le disait le président de la République en recevant le 30 janvier le Comité pour la mémoire de l'esclavage, et cet effet n'est sans doute pas complètement effacé dans les têtes des Blancs deux siècles après.

Si une grande thérapie de groupe semble donc nécessaire, reste à savoir sur quels objets concrets elle peut s'appuyer. Regardez au musée de la Marine la célèbre vue du port de Bordeaux par Joseph Vernet, à qui Louis XV avait commandé de peindre « tous les ports de France ». Elle fourmille de détails passionnants pour les historiens de la marine. Mais aucun ne se rapporte évidemment à la traite, alors qu'en 1758, date du séjour de Vernet, elle est tout au plus mise en sommeil par la guerre de Sept Ans avec les Anglais. La ville était certainement pleine de complices, mais le « crime contre l'humanité » - qualification de l'esclavage par la France depuis la loi de 2001 - ne s'accomplissait pas là. C'était à des milliers de kilomètres de là qu'on anéantissait des individus au profit d'armateurs français.

Plaques, monuments, mémorial

Alors que faire ? A Nantes, on va aménager quelques salles sur le sujet dans le musée du Château des Ducs de Bretagne ; à La Rochelle, on peut voir quelques peintures, gravures, fers de pieds et autres fouets au musée du Nouveau Monde (une programmation spéciale avec conférences et films y est prévue le 10 mai) ; à Bordeaux, le musée d'Aquitaine propose également quelques rares pièces. Tout cela offre un support minimum, notamment pour les scolaires, cible évidente de ce genre d'actions. A Bordeaux toujours, Karfo Diallo et son association « Diverscité » ont astucieusement relevé le défi en imaginant un circuit touristique un peu particulier. Il passe notamment par le grand théâtre dont une partie du plafond du XVIIIe siècle représente des esclaves noirs, le fort du Hâ destiné à emprisonner ces fameux

Noirs indésirables et, surtout, une quantité de rues portant des noms qui furent des noms de négriers.

Faut-il inscrire « négrier » sur toutes ces plaques ? Denis Tillinac balaie l'idée de stigmatiser ainsi des familles dont les descendants ne sont pas responsables de leurs ancêtres et qui comportent certainement des gens très bien. Ainsi André-Daniel Laffon de Ladébat, fils de négrier, est-il connu pour son discours du 25 août 1888 « sur la nécessité et les moyens de détruire l'esclavage dans les colonies ». On s'est également rendu compte à la Rochelle qu'une rue que l'on croyait porter le nom d'un armateur négrier rendait en réalité hommage à l'un de ses descendants qui avait eu un rôle positif pour la ville.

Reste évidemment l'idée des plaques, monuments et autre mémorial. A la Rochelle, le 10 mai, l'actuel maire Maxime Bono va inaugurer une plaque devant le musée du Nouveau Monde. A Nantes, un considérable mémorial va être aménagé sur le quai de la Fosse, là où s'amarraient les bateaux, devant les maisons des armateurs. Les crédits sont votés et l'artiste choisi. A Bordeaux, la question est posée.

Mais si au fond la meilleure idée restait celle qui est déjà appliquée à Nantes ? Chaque année, depuis 1986, on jette des fleurs dans la Loire parce que, explique Octave Cestor avec beaucoup de poésie, « elle est le seul témoin, cette eau qui relie les continents et qui fut le tombeau de milliers d'Africains ». Mais il faudrait peut-être qu'il y ait plus de monde. De toutes les couleurs.

Reportage

Télérama n° 2939 - 20 Juin 2006

Ports d'attaches

La première journée commémorative de la traite des Noirs et de l'esclavage a lieu ce 10 mai. Dans les villes où s'est développé le sinistre commerce, la légitimité et la manière de se souvenir provoquent des remous. Si Nantes s'est saisie du problème depuis une quinzaine d'années, à Bordeaux, le travail acharné de militants commence seulement à porter ses fruits auprès d'édiles plutôt rétifs. Tandis que La Rochelle prend timidement conscience de cet enjeu de mémoire.

Les fantômes du port de Nantes dorment quai de la Fosse, sur les bords de la Loire. C'est ici, et jusque vers Paimbœuf, sur ce quai léché par les marées du fond de l'estuaire, que les anneaux de fer ont amarré des centaines de bateaux négriers en partance pour l'Afrique. Les 450 000 esclaves achetés sur les côtes africaines puis déportés vers les Antilles et l'Amérique n'ont jamais vu Nantes. Mais ce sont bien eux qui ont fait la richesse d'une partie de la bourgeoisie locale, comme en témoignent encore les somptueux hôtels particuliers des armateurs de l'île Feydeau, non loin du quai de la Fosse. Les Grou les Montaudouin, les

Bouteiller, les Mosneron-Dupin ont bâti des fortunes colossales sur la traite des esclaves et le commerce des denrées coloniales.

De 1703 à 1831, 3 829 expéditions ont alimenté ce commerce de la honte. Les navires partaient, non pas chargés de « pacotille », comme on nous l'enseignait autrefois à l'école, mais de tissus imprimés, de bijoux, de couteaux et d'objets divers. Une fois arrivés sur la côte ouest de l'Afrique, ils achetaient leur marchandise humaine aux rois et aux notables locaux. Les bateaux négriers déportaient ensuite leurs captifs vers les colonies des Antilles, de Saint-Domingue et vers l'Amérique, grands demandeurs d'esclaves pour leurs plantations.

Longtemps refoulé, ce passé d'ancienne capitale française de la traite négrière a resurgi à Nantes, au grand jour, depuis une quinzaine d'années. La municipalité a même décidé de bâtir un mémorial, unique en Europe, dédié à l'abolition de l'esclavage. Ce monument-mémoire devrait être achevé fin 2009, et Octave Cestor, le président de l'association d'Antillais Mémoire de l'outre-mer, en parle comme de son enfant : « *L'histoire de cette ville, tout au long du XVIIIe et jusqu'au début du XIXe siècle, prend racine dans le sang des Noirs. Une partie de sa richesse d'aujourd'hui, aussi. Il ne s'agit ni de culpabiliser les Nantais de souche, ni d'inciter à la révolte les Antillais et les Africains vivant ici, mais tout simplement d'assumer cette période.* » Le bureau d'Octave Cestor donne sur le quai de la Fosse, à deux pas du futur mémorial et de la passerelle Victor-Schoelcher, du nom du célèbre sous-secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies qui signa, en 1848, le décret d'abolition de l'esclavage. A côté, un restaurant, Le Nez grillé, a cru faire de l'esprit (nez grillé/négrier) en s'installant sur ce quai au passé hanté. « *Un mauvais jeu de mots* », bougonne Octave Cestor. Il préfère penser aux futurs visiteurs du mémorial qui, à l'entrée, fouleront les milliers de plaques de métal symbolisant chacune des expéditions négrières françaises.

« *Dois-je me définir aujourd'hui comme un "descendant d'esclave" ? Pourquoi pas ? Je préfère quand même me dire descendant de Nèg'marrons, c'est-à-dire d'esclaves révoltés, puisque je crois bien être issu de cette lignée. Oui, cette idée me plaît !* » dit le roué et affable président de Mémoire de l'outre-mer, qui a été plus d'une fois à contre-courant de sa communauté : « *L'Antillais singe le Blanc, il singe le maître. Les têtes restent encore enchaînées.* »

Si Nantes affronte aujourd'hui courageusement son passé négrier, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1985, au moment du 300e anniversaire du Code noir (ce texte de Colbert qui réglementait l'esclavage et faisait du captif un « *bien meuble* »), la municipalité s'était tenue à l'écart des commémorations. Trop brûlant. Le maire de droite, Michel Chauty, craignait pour l'image de sa ville. Et l'historien Serge Daget, figure incontournable de l'histoire de la traite négrière, était bien seul, dans un milieu universitaire français qui boudait le sujet.

« *Cette ville était malade de son passé, une vraie névrose !* » lance l'avocat Yvon Chotard. Ce malicieux trublion post-soixante-huitard est l'un des initiateurs, avec Octave Cestor, d'une fameuse exposition, en 1992 : « Les anneaux de la mémoire ». Financée par la Mairie socialiste de Nantes, dont les deux hommes sont conseillers municipaux, elle s'invita dans le prestigieux château des ducs de Bretagne et accueillit 400 000 visiteurs en un an et demi. Des Nantais, tout étonnés, découvrirent alors avec cette expo fondatrice un pan occulté de l'histoire de leur ville. « *L'accueil fut unanime. Seuls les héritiers d'une grande famille nantaise demandèrent qu'on décroche leur blason, estimant que leurs aïeux n'avaient pas été des négriers. On s'exécuta...* » se souvient l'avocat, qui continue de diriger l'association Les Anneaux de la mémoire.

Treize ans après cette manifestation, qui a fait de Nantes une référence dans le monde entier, la ville semble donc prête à accueillir, en son cœur, ce dérangeant mémorial à l'esclavage. Imaginé par l'artiste polonais Krzysztof Wodiczko (1), un « parcours méditatif », installé au bord de l'eau, là où mouillaient les navires négriers, ressemblera à un long tunnel symbolique d'une centaine de mètres. Entre les croisées de béton, des textes retraçant les combats contre l'esclavage seront gravés sur des plaques de verre inclinées. Dans son tout premier projet, Krzysztof Wodiczko proposait aussi, pour financer le monument, de prélever une taxe auprès des Nantais... Idée retoquée aussitôt par la Mairie, maître d'œuvre du projet : « *Faire payer une amende aux habitants était une culpabilisation inacceptable* », pense Yannick Guin, l'adjoint au maire chargé de la culture, qui voit dans ce futur bâtiment un symbole de liberté très actuel : « *Ce ne sera pas un monument évoquant seulement la traite négrière ; il sera dédié à tous ceux qui se sont battus pour l'abolition de l'esclavage. Ce qui nous intéresse, ce sont les combats. Pas l'apitoiement ni la culpabilisation. D'ailleurs, on y fera allusion aux formes modernes de l'esclavage, y compris la prostitution.* »

Jean-Marc Masseaut, le directeur des Cahiers des Anneaux de la mémoire, l'excellente revue annuelle de l'association (2), est sceptique : « *Un mémorial, pourquoi pas ? Mais cela reste un monument aux morts. Et ce n'est pas au pied des monuments aux morts de la Seconde Guerre mondiale qu'on vous explique l'histoire du fascisme !* » Cet ancien marin aurait préféré que les 6,50 millions d'euros du budget aillent à un « vrai musée » ou, mieux, à un centre de recherches. Bref, qu'« *on réponde à ce cataclysme pour l'humanité qu'a été la traite des Noirs en faisant de l'histoire et pas de la morale* », dit-il, convaincu que « *le piège, aujourd'hui, consiste à tomber dans les quêtes identitaires et, finalement, à tout mélanger* ».

Mémoire contre histoire ? Le débat n'est pas vraiment nouveau et on peut penser, comme l'historien Pierre Nora, que « *la raison d'être fondamentale d'un lieu de mémoire est d'arrêter le temps, de bloquer le travail de l'oubli, de fixer un état des choses, d'immortaliser la mort. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque [...]. Cette dernière appartient à tous et à personne, ce qui lui donne vocation à l'universel* » (3).

Ce débat n'est pas indifférent à Octave Cestor, mais parce qu'il a la peau noire, parce qu'il a souffert du racisme dès son arrivée, dans les années 60 (« *un gradé, au début de mon service militaire, qui m'a traité de négro. Ma première belle claque...* »), il juge ce futur mémorial au moins aussi important que les salles sur la traite négrière du futur grand musée de l'histoire de Nantes, actuellement en rénovation. Ce « monument aux morts », il le prend comme tel, une forme de reconnaissance venant de cette France blanche, avec laquelle il entretient des rapports complexes et ambigus : « *La France nous a demandé de nous assimiler. Quand j'étais enfant, mes parents m'interdisaient de parler créole à la maison et me disaient toujours : "Ne te fais pas remarquer !" Le miroir qui m'a été donné, dès ma naissance, a été un miroir de Blancs. Il fallait être reconnaissant parce qu'on était français. Moi-même, en arrivant en métropole, j'ai eu la volonté de me fondre, jusqu'à ce que je m'aperçoive que le "Blanc" auquel je m'identifiais, lui, me différenciait... Le problème, c'est que mes compatriotes antillais ont été des consommateurs plus que des citoyens. Aujourd'hui, nous n'en sommes qu'au début d'une prise de conscience. Et je crains que la France nous oblige à constituer des groupes de pression pour nous faire entendre, et donc nous pousse vers le communautarisme.* »

Cacophonie à Bordeaux

Dans cet autre grand port négrier, dès le XVII^e siècle, Karfa Diallo, un militant associatif d'origine sénégalaise, a décidé, lui aussi, de remuer ce passé encombrant. Le président de DiversCités, une petite association qui porte un projet de mémorial de l'esclavage à Bordeaux, a constaté que « *les hommes politiques locaux ne s'investissent que sous la pression militante... quand ils n'ont plus le choix* ». Alors, depuis 1998, à coups de marches silencieuses commémorant la traite négrière (4), de jets de fleurs dans la Garonne, de manifestations devant l'office du tourisme pour dénoncer la vente de mascarons négroïdes (ces blasons ornant certains hôtels particuliers), Karfa Diallo a réussi à se faire détester autant qu'à se faire respecter des édiles bordelais. Dans une ville qui compte plusieurs dizaines de milliers d'Antillais et d'Africains, tout a changé le jour où ce militant qui a fait ses classes comme dirigeant lycéen et étudiant au Sénégal a présenté une liste altermondialiste aux élections municipales de 2001, réalisant le score non négligeable de 4 %.

« *Je ne suis pas contre Bordeaux, mais je vis dans une ville qui me nie, qui ne prend pas en compte ma mémoire* », lance Karfa Diallo. Des propos qui font réagir au quart de tour le maire UMP Hugues Martin : « *Quand j'entends parler de "mémoire honteuse", je ne comprends pas. Dire que l'image de la ville en est altérée, c'est fort de café ! Moi qui, en plus, aime l'Afrique, je n'ai aucun complexe. Si on veut déterminer qui sont vraiment les coupables, alors il y a toute une chaîne qui commence avec les commerçants, se prolonge avec ceux, nombreux, qui profitaient de la traite, et remonte jusqu'en Afrique. Pourquoi jeter l'opprobre uniquement sur les villes portuaires ?* » Et le maire de Bordeaux, visiblement énervé, feint de clore le débat : « *On me demande d'ériger un mémorial ? Je n'ai pas un centime !* »

En vérité, le successeur d'Alain Juppé a senti qu'il devait faire un geste en direction de ses concitoyens antillais et africains. L'été dernier, il a confié à l'écrivain africophile et ancien conseiller de Jacques Chirac, Denis Tillinac, la direction d'un « comité de réflexion » sur la traite locale des Noirs. « *Le passé négrier n'a jamais été un tabou à Bordeaux, contrairement à ce qu'il est de bon ton de dire aujourd'hui* », tonne l'écrivain corrézien. Il semble pourtant oublier que l'université de Bordeaux n'a presque jamais travaillé sur le sujet. Et que c'est un historien... nantais, Eric Saugera, qui, en 1995, a publié le livre de référence sur le sujet (5). Cet universitaire a d'ailleurs claqué la porte d'un comité regroupant des représentants des grandes religions mais, selon lui, très peu de personnes compétentes en matière d'esclavage.

En habile politique, Denis Tillinac a déminé le terrain. Il doit rendre son rapport cette semaine au maire de Bordeaux, proposant notamment d'ériger, comme à Nantes, un mémorial. Grâce au travail des historiens, et aussi – surtout – à la pression des associations antillaises ou africaines comme DiversCités, Bordeaux commence ainsi à regarder en face ce passé longtemps refoulé. « *Je sais bien que le Bordelais moyen s'en fiche. Il me dit : "Vous m'emmerdez avec cette histoire qui date de deux siècles !"* » commente Denis Tillinac. *Mais je lui réponds que Bordeaux, par tradition, compte beaucoup d'Africains, d'Antillais et d'Haïtiens, que ceux-ci doivent se sentir mieux dans leur peau, et qu'il ne faut pas leur donner l'impression de dissimuler ce passé... Pour le reste, je ne veux pas que les Bordelais se sentent culpabilisés. On est déjà dans une telle période d'auto-dépréciation... La France ne s'aime pas. Le procès Papon ? Les Français seraient tous des collaborateurs ! Procès Aussares ? Tous des tortionnaires ! Napoléon ? C'était Hitler ! Maintenant, si, en plus, le Français moyen à qui on a brûlé sa bagnole se fait traiter d'esclavagiste... Avec cette logique-là, on va réussir à amener Le Pen à 30 % !* »

Karfa Diallo, qui a d'ailleurs découvert récemment que son patronyme était un nom d'esclave, répond à Denis Tillinac qu'« *une nouvelle génération d'Arabes et de Noirs souffre des anciennes représentations et des stéréotypes et [qu']elle demande simplement sa part dans le*

récit national ». Le président de DiversCités lance d'ailleurs ces jours-ci le projet d'une fondation européenne, présidée par l'écrivain Patrick Chamoiseau. Avec l'idée, notamment, de « résidences de la mémoire », qui permettraient à des lycéens ou des étudiants, grâce à des bourses, de lancer des projets dans des pays anciennement colonisés.

Réveil à La Rochelle

Travail de fond des historiens. Lobbying et prise en charge du travail de mémoire par des associations. Puis reconnaissance officielle par les élus locaux. Ce triangle historiens-associations-élus, que l'on a vu fonctionner à Nantes et à Bordeaux, se met en place tout doucement aussi à La Rochelle. Avec 400 expéditions négrières et 140 000 Africains déportés, dont beaucoup à Haïti (ex-Saint-Domingue), La Rochelle était pourtant le deuxième port négrier. Presque à égalité avec Bordeaux.

Est-ce parce que la ville ne compte quasiment pas d'habitants antillais et africains, aujourd'hui, que cette mémoire a été longtemps enfouie ? C'est possible. En tout cas, le promeneur qui flânait dans la vieille ville ne rencontrait jusqu'à ce jour aucune référence au passé esclavagiste. Interpellé par la toute jeune association Memoria, présidée par une Rochelaise d'origine guadeloupéenne, le maire socialiste, Maxime Bono, constate, sans barguigner, cette absence. Le 10 mai prochain, lors de la première journée nationale de commémoration de la traite des Noirs (lire l'encadré page 12), il fera un geste en posant une plaque commémorative qui rappellera le rôle historique de La Rochelle dans la traite des Noirs. Avec la fougue des jeunes convertis, il souhaite porter plus loin le message : « *Je ne veux pas minimiser la tragédie de l'esclavage, mais n'enfermons pas l'histoire de la traite dans le passé. Son message est au fond très actuel. Demain, on jugera avec sévérité le pillage actuel de l'Afrique et plus largement du tiers-monde. Pensons aux nouvelles formes de l'esclavage...* »

En attendant, même l'hôtel Fleuriau, qui abrite, à La Rochelle, le musée du Nouveau Monde, est bien discret sur l'ancien propriétaire des lieux, une famille d'armateurs négriers. Centré sur l'histoire maritime et le mythe de l'Amérique, il ne consacre, à l'étage, que deux minuscules salles au commerce colonial et à la traite des Noirs. Comme au musée d'Aquitaine, à Bordeaux : deux salles riquiqui pour... un crime contre l'humanité. Comme dit Karfa Diallo, « *la belle idée d'une journée nationale de commémoration de l'esclavage ne doit pas refermer la porte à un travail de mémoire qui est encore loin d'être achevé* »
Thierry Leclère

(1) L'architecte argentin Julian Bonder, qui a consacré l'essentiel de ses travaux à la mémoire, est associé à Wodiczko.

(2) Les Anneaux de la mémoire, 18, rue Scribe, 44000 Nantes.
www.lesanneauxdelamemoire.com

(3) Les Lieux de mémoire, éd. Gallimard, coll. Quarto.

(4) Le jazzman bordelais Jean-Jacques Quesada, lui aussi, a lancé, depuis 2001, un projet artistique, "Mémoire de l'esclavage, mémoire du fleuve".

(5) Bordeaux, port négrier, XVII-XIXe siècles, éd. Karthala.